

Date de Convocation

03/07/2023

Date d’Affichage

06/07/2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 14

Votants 14

OBJET :

**Demande d’une
subvention à la Région
pour l’aide à la
signalisation et à la
mise en sécurité des
points d’arrêt**

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



L’an deux mille vingt-trois, le douze juillet à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Anne
SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Pierre WAUQUIER,
Valérie DEVENDEVILLE, Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT,
Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD, Anne
DAMIE, Rénaud DUREUX, Aurore PENNORS

Absents excusés : Olivier DUBREUCQ, Philippe LAQUAY-
PINSET, Eric LAUWAGIE, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Région
nous a informés que la signalisation de nos points d’arrêt bus
n’était pas conforme. En effet, la réglementation impose que
chaque arrêt soit matérialisé par une signalisation par zigzag
ainsi que par un panneau C6.

La Région peut accompagner la commune dans ces travaux
par le versement d’une subvention de 80% du montant des
travaux, plafonnée à 1000 € HT par arrêt physique, et ce dans
la limite de 10 arrêts physiques par commune.

Le recensement réalisé a mis en évidence 11 arrêts physiques
à matérialiser.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider la
réalisation de ces travaux de signalisation et de l’autoriser à
déposer un dossier de subvention auprès de la région pour 10
arrêts avec le plan de financement suivant :

Total des dépenses pour les 10 arrêts : 3 989,70 € HT

Subvention de la région (80%) : 3 191,76 €

Autofinancement (20%) : 797,94 € HT

Le conseil municipal valide ces propositions à l’unanimité.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 12 juillet 2023,
Le Maire,
Michel DUPONT

